



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 3 février 2023,

OUVERTURE DES CANDIDATURES AU LABEL D'ETAT « TERRAIN D'EGALITE » POUR LES GRANDS EVENEMENTS SPORTIFS INTERNATIONAUX

A l'occasion de l'opération « Sport féminin toujours 2023 », Amélie Oudéa-Castéra, ministre des Sports et des Jeux olympiques et paralympiques, **Isabelle Lonvis-Rome**, ministre déléguée auprès de la Première ministre, chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances, ont annoncé **l'ouverture officielle des candidatures au label d'Etat « Terrain d'égalité » pour les grands événements sportifs internationaux.**

Ce label s'adresse aux organisateurs de grands événements sportifs internationaux et vise à promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes et à lutter contre toutes les formes de discriminations et contre les violences sexistes et sexuelles, avant et pendant les événements sportifs.

Créé par le ministère de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances, le Ministère des Sports et la Délégation interministérielle aux grands événements sportifs (DIGES), en collaboration avec de nombreux acteurs du monde sportif, ce label est **une mesure du Plan Héritage de l'Etat pour les jeux Olympiques et paralympiques : « Faire mieux grâce aux Jeux ».**

Le label « Terrain d'égalité » valorise les grands événements sportifs internationaux, ponctuels ou récurrents, qui s'engagent pour l'égalité et contre toutes formes de discriminations et de violences sexistes et sexuelles. Les actions mises en œuvre dans le cadre de la labellisation engagent les organisateurs à :

- **être acteurs du changement**, en faisant de l'événement sportif un espace de confiance, de sécurité et de convivialité pour toutes et tous ;
- **entreprendre une dynamique vertueuse** lors de la préparation puis de l'organisation des événements sportifs en France, à travers notamment un objectif de parité et de diversité au sein des équipes salariés et de volontaires ;
- **être exemplaires** en mettant en place des dispositifs de prévention et de signalement ;
- **faire rayonner ces engagements et objectifs** aux niveaux national et international.

Les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 et la Coupe du Monde de Rugby France 2023 ont annoncé vouloir s'inscrire dans la démarche.

L'obtention du label est conditionnée au **respect d'un cahier des charges d'une vingtaine de critères**, tels que la formation des équipes salariées et bénévoles sur les thématiques de l'égalité et de la non-discrimination, l'accessibilité de l'événement sportif à tous les publics quelle que soit leur identité de genre, leur orientation sexuelle ou leur origine ethno-raciale, la promotion d'une communication

égalitaire, non-discriminatoire et exempt de tout stéréotype, ou encore prévoir une cellule d'écoute et de signalement à destination des salariés et spectateurs.

Les candidatures seront instruites par **Afnor Certification, opérateur de labellisation**, puis soumises à une **commission d'attribution** composée de **représentants de l'État** (ministères chargés de l'Égalité et des Sports ; Délégation interministérielle aux grands événements sportif ; Délégation Interministérielle à la Lutte Contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Haine anti-LGBT - DILCRAH), de **membres du mouvement sportif français** (Comité National Olympique et Sportif Français – CNOSF ; Comité paralympique et sportif français - CPSF), de **représentants associatifs** (FIER - Fondation Inclusion pour un environnement respectueux ; Ligue Internationale Contre le Racisme et l'Antisémitisme - Licra ; Femmes journalistes de sport ; Fondation Alice Milliat) ainsi que **d'athlètes engagés** sur ces questions.

A compter d'aujourd'hui, la plateforme présentant le dispositif complet et permettant le dépôt des candidatures est [accessible sur le site de l'Afnor](#)¹.

Amélie Oudéa-Castéra, ministre des Sports et des Jeux olympiques et paralympiques

« Le sport est depuis toujours porteur de magnifiques valeurs, qui sont aussi au fondement de notre République, à commencer par le respect et l'égalité entre les citoyens, et donc entre les femmes et les hommes.

Aujourd'hui, mon ministère est pleinement mobilisé pour faire progresser cette valeur, et l'ancrer toujours davantage au cœur de notre société, notamment auprès des jeunes générations.

Pour ce faire, les grands événements sportifs ont évidemment, du fait de leur impact planétaire, une responsabilité toute particulière, raison pour laquelle Alice Milliat, il y a un siècle, s'était battue pour donner naissance aux premiers Jeux féminins de l'histoire.

En 2024, la France sera au rendez-vous de son héritage, non seulement en organisant les premiers Jeux olympiques véritablement paritaires de l'histoire d'un point de vue sportif, mais également en faisant de la parité une exigence dans chacun de ses grands programmes.

Et c'est ainsi, qu'à leur tour, ils pourront inspirer notre société et les générations à venir. »

Isabelle Lonvis-Rome, ministre déléguée auprès de la Première ministre, chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances :

« Le sport est un puissant vecteur de cohésion sociale, de respect et d'égalité, tout autant qu'un outil d'apprentissage de la performance mobilisant les singularités et leurs richesses collectives.

Les espaces de pratique sportive, qu'elle soit amateur ou de haut niveau, sont des lieux où les comportements individuels et collectifs se construisent durablement et constituent des exemples pour la jeunesse et, plus globalement, la société.

En s'engageant dans la démarche de labellisation « Terrain d'égalité », les organisateurs d'événements sportifs internationaux deviendront ainsi des acteurs et des ambassadeurs du changement, et démontreront, par des actions concrètes, leurs engagements et leur responsabilité sociétale en faveur de tous les publics quelles que soient leurs identités.

En 2024, la France accueillera le Monde et ce label contribuera à faire rayonner l'héritage de notre pays auprès de toutes les institutions sportives des 5 continents. »

¹ <https://certification.afnor.org/ressources-humaines/label-terrain-d-egalite>